

## AVIS DE CONVOCATION

AVIS est par les présentes donné qu'une **séance extraordinaire** du conseil d'arrondissement est convoquée par la mairesse de l'arrondissement, Mme Gracia Kasoki Katahwa, pour être tenue au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, à Montréal, le **lundi 6 décembre 2021 à 17 h 30**, et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-joint :

### ORDRE DU JOUR

#### 10 – Sujets d'ouverture

##### 10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance.

##### 10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 décembre 2021 à 17 h 30 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

##### 10.03 Commentaires

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de commentaires de la mairesse et des conseillers.

##### 10.04 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions et de demandes du public.

**10.05** Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

### **30 – Administration et finances**

**30.01** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs et du greffe – 1217078002

Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2022.

**30.02** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs et du greffe – 1217078003

Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2022–2031 et son financement.

---

**Conformément au deuxième alinéa de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4) les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget et sur le Programme triennal d'immobilisations.**

---

DONNÉ À MONTRÉAL ce 28 novembre 2021.



Geneviève Reeves, avocate  
Secrétaire d'arrondissement



**Dossier # : 1217078002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 16 dd) soutenir des processus budgétaires publics reliés à la préparation du budget de la Ville de Montréal et de son PTI
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre- Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2022.

**IL EST RECOMMANDÉ:**

- d'adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2022.

**Signé par** Stephane P PLANTE **Le** 2021-11-26 14:39

**Signataire :**

Stephane P PLANTE

\_\_\_\_\_  
Directeur d'arrondissement  
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Bureau du directeur  
d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1217078002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 16 dd) soutenir des processus budgétaires publics reliés à la préparation du budget de la Ville de Montréal et de son PTI
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2022.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'arrondissement a initialement reçu du Service des finances de la Ville de Montréal, au cours de l'été 2021, une enveloppe de transferts budgétaires pour l'exercice financier 2022. À partir de cette enveloppe, l'arrondissement a préparé son cadre financier pour l'année 2022, notamment en ce qui concerne les dépenses et les revenus ainsi que la taxe locale. Celle-ci fait également l'objet d'un règlement soumis à l'approbation du conseil d'arrondissement. Les différentes orientations émises par la Ville pour préparer le budget 2021 sont :

- Indexation de 1.0 % du budget de transferts centraux;
- Mise à jour des paramètres de la réforme du financement des arrondissements (RFA);
- Anticipation des revenus de permis de 2022 pour atteindre l'équilibre budgétaire;
- Ajustements budgétaires pour trois activités;
- Aligement des priorités d'action avec le plan stratégique Montréal 2030.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

À chaque année, l'arrondissement adopte ses prévisions budgétaires pour le budget de fonctionnement et le Programme décennal d'immobilisations, aux fins d'adoption par le comité exécutif, puis par le conseil municipal de la Ville de Montréal.

1206954006 - Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2021.

1196954005 - Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2020.

1186954006 - Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2019.

## DESCRIPTION

Le budget de l'arrondissement est planifié et soumis pour adoption au conseil d'arrondissement à chaque année. Il est ensuite déposé au comité exécutif pour être inclus au budget de la Ville de Montréal et adopté par le conseil municipal.

## JUSTIFICATION

Il est important que les budgets et les règlements afférents de l'arrondissement soient adoptés selon le calendrier établi par la Ville, afin de respecter l'ordre d'approbation des budgets aux différentes instances et permettre l'utilisation de ces budgets selon le cadre financier dès le premier janvier de l'année concernée. De même, le règlement sur la taxe locale doit être adoptée au plus tard en décembre, afin de permettre l'émission des comptes de taxes aux contribuables de 2022 comme prévu.

Le budget 2022 et le PDI 2022-2031 sont donc soumis pour adoption, lors d'une assemblée extraordinaire, prévue le 6 décembre 2021.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'arrondissement a reçu une enveloppe de transferts centraux de dépenses nettes de fonctionnement de 57 034 700 \$. De plus, l'arrondissement prévoit des revenus de taxation de 9 821 400 \$, de même que des revenus locaux de 3 511 400\$. L'arrondissement propose aussi d'affecter 1 637 800\$ de son surplus déjà affecté à l'exercice 2022 et finalement d'utiliser 345 000 \$ du surplus dédié à la reprise des activités, afin d'équilibrer le budget 2022, portant ainsi le budget à 72 350 300 \$, une hausse de 2,8 % de son budget de dépenses de fonctionnement.

Voici le résumé du budget 2022 proposé en comparaison avec celui de l'année 2021:

	2022	2021	Écart
Transferts centraux	57 034 700 \$	56 059 700 \$	975 000 \$
Taxe locale	9 821 400 \$	9 506 500 \$	314 900 \$
Revenus locaux	3 511 400 \$	3 305 300 \$	206 100 \$
Affectation de surplus			- \$
- Équilibre budgétaire	1 637 800 \$	1 500 000 \$	137 800 \$
- Reprise des activités	345 000 \$	- \$	345 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>72 350 300 \$</b>	<b>70 371 500 \$</b>	<b>1 978 800 \$</b>

### Taxe locale:

L'arrondissement propose une indexation de la taxe locale relative aux services de 2%. Le budget de taxe locale prévoit également une hausse des revenus liés à la croissance immobilière.

	\$
Budget 2021	9 506 500 \$
Revenus liés à la croissance immobilière	120 600 \$
Indexation de la taxe locale relative aux services	194 300 \$
<b>TOTAL</b>	<b>9 821 400 \$</b>

### Revenus locaux:

L'arrondissement propose un ajustement favorable de la base budgétaire de revenus, de même qu'une indexation de 2% de la tarification des services offerts.

	\$
Budget 2021	3 305 300 \$
<b>Revenus liés à la croissance immobilière</b>	140 000 \$
Indexation de la taxe locale relative aux services	66 100 \$
<b>TOTAL</b>	<b>3 511 400 \$</b>

## **MONTRÉAL 2030**

Bien que le dépôt des prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier ne découle pas des orientations édictées dans la planification stratégique Montréal 2030, cet exercice s'inscrit dans le cadre des pratiques légales et de saine gestion budgétaire à la Ville de Montréal.

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Séance extraordinaire du CA sur le budget de fonctionnement et le PDI : 6 décembre 2021  
Séance ordinaire du CA - avis de motion - Règlement sur la taxe : 6 décembre 2021  
Séance ordinaire du CA - adoption - Règlement sur la taxe : 13 décembre 2021

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS  
ADMINISTRATIFS**

## **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Patricia ARCAND  
Cheffe d'équipe - conseillère en gestion des  
ressources financières

**Tél :** 514 868-3488  
**Télécop. :** 514 872-7474

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-11-26

Guyline GAUDREAU  
directeur(trice) - serv. adm. en  
arrondissement

**Tél :** 514-868-3644  
**Télécop. :**

Dossier # : 1217078002

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
<b>Objet :</b>	Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre- Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2022.



Budget de fonctionnement 2022.pdf Operating budget 2022.pdf

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Patricia ARCAND  
Cheffe d'équipe - conseillère en gestion des  
ressources financières

**Tél :** 514 868-3488  
**Télécop. :** 514 872-7474





# Budget 2022

# Budget de fonctionnement 2022



# Orientations budgétaires 2022

- ❖ Indexation des transferts centraux de 1 %  
(incluant le budget de l'eau et de la gestion des matières résiduelles)
- ❖ Mise à jour des paramètres de la Réforme du financement des arrondissements (RFA)
- ❖ Anticipation des revenus de permis de 2022 pour l'équilibre budgétaire
- ❖ Ajustements budgétaires pour trois activités
- ❖ Alignement des priorités d'action avec le plan stratégique Montréal 2030

## Proposition budgétaire 2022 et comparatif 2021

	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Écart</b>	<b>%</b>
Transferts centraux	57 034 700 \$	56 059 700 \$	975 000 \$	1.7
Taxe locale	9 821 400 \$	9 506 500 \$	314 900 \$	3.3
Revenus locaux	3 511 400 \$	3 305 300 \$	206 100 \$	6.2
Affectation de surplus				
➤ Équilibre budgétaire	1 637 800 \$	1 500 000 \$	137 800 \$	9.2
➤ Reprise des activités	345 000 \$	0 \$	345 000 \$	
<b>Total</b>	<b>72 350 300 \$</b>	<b>70 371 500 \$</b>	<b>1 978 800 \$</b>	<b>2.8</b>
<b>Année/personne</b>	<b>509.7</b>	<b>499.5</b>	<b>10.2</b>	

## Taxe locale 2022

	Indexation	Taux de taxation	\$
<b>Budget 2021</b>		0.0422*	<b>9 506 500 \$</b>
Revenus liés à la croissance immobilière			120 600 \$
Indexation de la taxe locale	2 %	0.0410**	194 300 \$
<b>Budget 2022</b>			<b>9 821 400 \$</b>

\*Le taux de taxe locale par tranche de 100 \$ d'évaluation

\*\*La croissance de la valeur génère une réduction du taux de taxe locale

## Impact de l'indexation de la taxe locale relative aux services sur le compte de taxes foncières

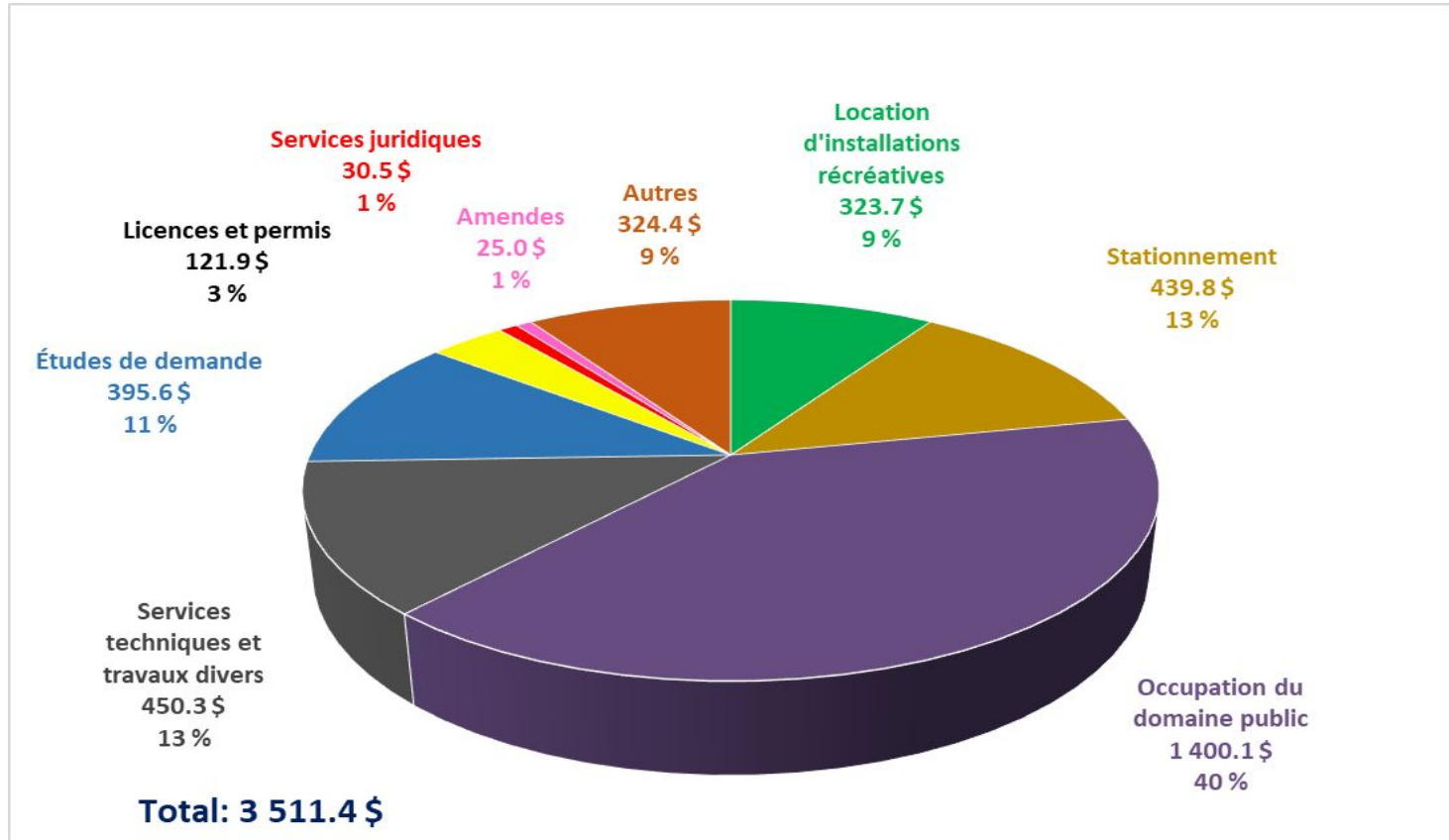
<b>CDN-NDG</b>	<b>Valeur moyenne 2022</b>	<b>Taux de taxe locale</b>	<b>Taux indexé 2 %</b>	<b>Impact</b>
Taxe locale d'arrondissement		0.0402 \$ /100 \$	0.0410 \$ /100 \$	
Unifamiliale	802 700 \$	322.69 \$	329.11 \$	6.42 \$
Condominium	400 600 \$	161.04 \$	164.25 \$	3.21 \$

# Revenus locaux 2022

<b>Budget 2021</b>	<b>3 305 300 \$</b>
Ajustement de la base budgétaire	140 000 \$
Indexation de la tarification des services (2 %)	66 100 \$
<b>Budget 2022</b>	<b>3 511 400 \$</b>

# Budget de revenus 2022

(En milliers)





# Historique de la répartition du budget de fonctionnement

(en milliers de \$)

Directions	A/P	2022	%	A/P	2021	%	A/P	2020	%
Travaux publics	243.0	32 548.6 \$	45 %	238.0	31 799.8 \$	45 %	238,4	30 983.5 \$	45 %
Culture, sports, loisirs et développement social	162.3	23 660.6 \$	33 %	160.1	23 295.0 \$	33 %	155,3	22 392.4 \$	33 %
Services administratifs	45.0	7 327.3 \$	10 %	44.0	7 133.2 \$	10 %	42,7	7 030.7 \$	10 %
Aménagement urbain et services aux entreprises	42.0	5 504.4 \$	8 %	40.0	5 011.1 \$	7 %	40,0	4 810.1 \$	7 %
Direction de l'arrondissement	17.4	3 309.4 \$	5 %	17.4	3 132.4 \$	4 %	16,0	2 954.3 \$	4 %
<b>Total</b>	<b>509.7</b>	<b>72 350.3 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>499.5</b>	<b>70 371.5 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>492.4</b>	<b>68 171.0 \$</b>	<b>100 %</b>

# Calendrier budgétaire

- ❖ Transmission des prévisions budgétaires au Service des finances 23 août 2021
- ❖ Adoption des budgets PDI et BF par le conseil d'arrondissement 6 décembre 2021
- ❖ Présentation des budgets au comité exécutif 8 décembre 2021
- ❖ Adoption des règlements de taxe locale et de tarification 2022 13 décembre 2021
- ❖ Adoption des budgets par le conseil municipal 19 janvier 2022



# 2022 Budget

# 2022 Operating Budget



## 2022 Budget Guidelines

- ❖ 1.0% indexation of central transfer budget envelope (including water budget and waste management budget)
- ❖ Update borough financing reform (RFA) parameters
- ❖ Anticipate 2022 permit revenue for budget balance
- ❖ Budget adjustments for three activities
- ❖ Align action priorities with the *Montréal 2030* Strategic Plan

## Proposed 2022 Budget and Comparison with 2021

	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variance</b>	<b>%</b>
Central transfers	\$57,034,700	\$56,059,700	\$975,000	1.7
Local tax	\$9,821,400	\$9,506,500	\$314,900	3.3
Local revenues	\$3,511,400	\$3,305,300	\$206,100	6.2
Allocation of surplus				
➤ Budgetary balance	\$1,637,800	\$1,500,000	\$137,800	9.2
➤ Resumption of activities	\$345,000	\$0	\$345,000	
<b>Total</b>	<b>\$72,350,300</b>	<b>\$70,371,500</b>	<b>\$1,978,800</b>	<b>2.8</b>
<b>Person-years</b>	<b>509.7</b>	<b>499.5</b>	<b>10.2</b>	

## Local Tax in 2022

	Indexation	Tax rate	\$
<b>2021 Budget</b>		0.0422*	<b>\$9,506,500</b>
Revenues from Real Property Valuation Growth			\$120,600
Indexation of local tax	2%	0.0410**	\$194,300
<b>2022 Budget</b>			<b>\$9,821,400</b>

\*Local tax rate per \$100 assessment

\*\*Increase in value leads to a reduction in the local tax rate

# Impact of Indexation of Local Services Tax on Property Tax

<b>CDN-NDG</b>	<b>Average value 2022</b>	<b>Local tax rate</b>	<b>2% index rate</b>	<b>Impact</b>
Local borough tax		\$0.0402 /100	\$0.0410 /100	
Single-family	\$802,700	\$322.69	\$329.11	\$6.42
Condominium	\$400,600	\$161.04	\$164.25	\$3.21

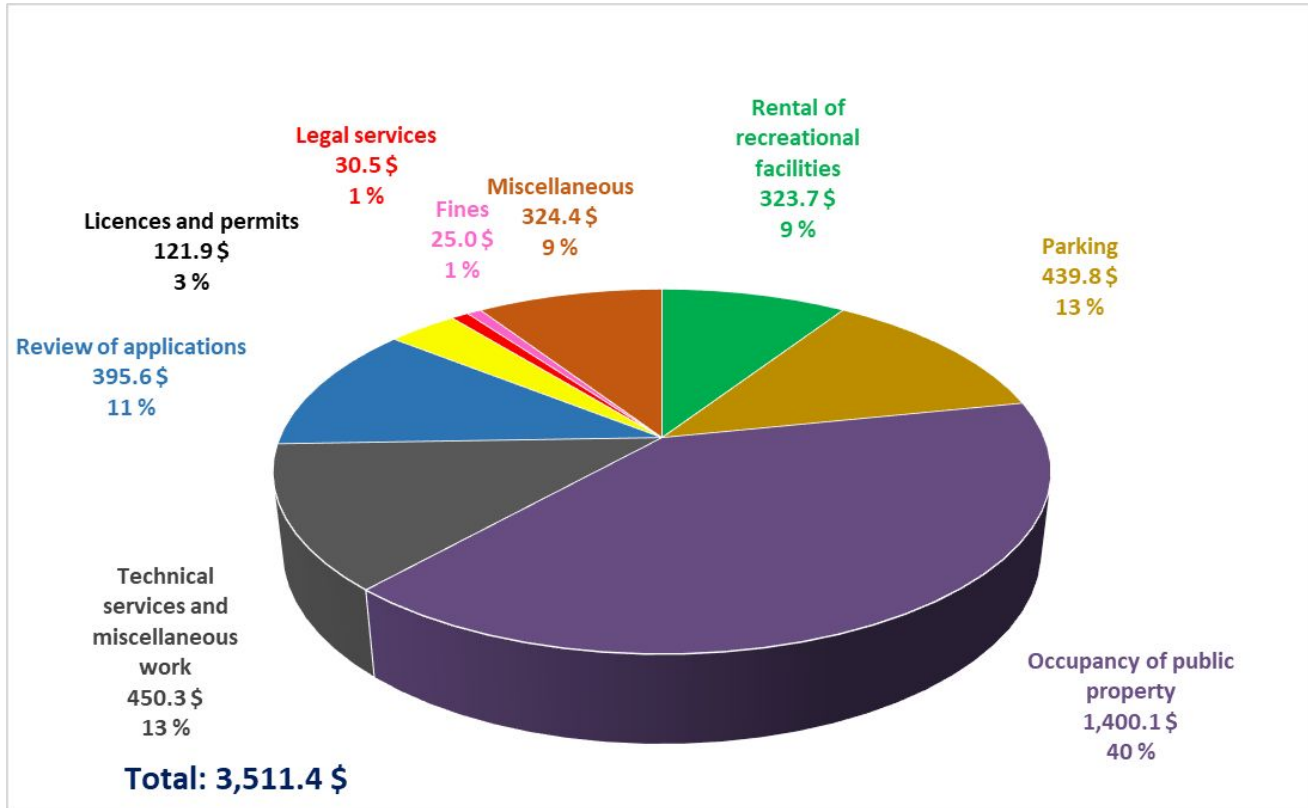


# Local Revenues in 2022

<b>2021 Budget</b>	<b>\$3,305,300</b>
Adjustment of budgetary base	\$140,000
Indexation of fee-based services (2%)	\$66,100
<b>2022 Budget</b>	<b>\$3,511,400</b>

# 2022 Revenue Budget

(in \$000s)



# Historical Breakdown of the Operating Budget

(in \$000s)

Departments	P-Y	2022	%	P-Y	2021	%	P-Y	2020	%
Public Works	243.0	\$32,548.6	45%	238.0	\$31,799.8	45%	238.4	\$30,983.5	45%
Culture, Sports, Recreation and Social Development	162.3	\$23,660.6	33%	160.1	\$23,295.0	33%	155.3	\$22,392.4	33%
Administrative Services	45.0	\$7,327.3	10%	44.0	\$7,133.2	10%	42.7	\$7,030.7	10%
Urban Development and Services to Business	42.0	\$5,504.4	8%	40.0	\$5,011.1	7%	40.0	\$4,810.1	7%
Borough Administration	17.4	\$3,309.4	5%	17.4	\$3,132.4	4%	16.0	\$2,954.3	4%
<b>Total</b>	<b>509.7</b>	<b>\$72,350.3</b>	<b>100%</b>	<b>499.5</b>	<b>\$70,371.5</b>	<b>100%</b>	<b>492.4</b>	<b>\$68,171.0</b>	<b>100%</b>

# Budget Calendar

- ❖ Provide the Service des finances with Budgetary Estimates August 23, 2021
- ❖ Adoption of TYCWP and Operating Budget by the Borough Council December 6, 2021
- ❖ Presentation of Budgets to the Executive Committee December 8, 2021
- ❖ Adoption of 2022 Local Tax and Service Fee By-Laws December 13, 2021
- ❖ Adoption of Budgets by City Council January 19, 2022



**Dossier # : 1217078003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 16 dd) soutenir des processus budgétaires publics reliés à la préparation du budget de la Ville de Montréal et de son PTI
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 et son financement.

IL EST RECOMMANDÉ: :

D'approuver le programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de l'arrondissement et son financement et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

D'autoriser le lancement des appels d'offres pour lesdits projets.

**Signé par** Stephane P PLANTE **Le** 2021-11-26 14:38

**Signataire :**

Stephane P PLANTE

\_\_\_\_\_  
Directeur d'arrondissement  
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Bureau du directeur  
d'arrondissement

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1217078003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 16 dd) soutenir des processus budgétaires publics reliés à la préparation du budget de la Ville de Montréal et de son PTI
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 et son financement.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Depuis l'entrée en vigueur de la loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal (Loi 33), le processus de gestion des dépenses d'immobilisations confère aux arrondissements une autonomie et des responsabilités accrues.

Depuis 2021, la Ville de Montréal propose une planification sur 10 ans de ses investissements (PDI). Cette pratique permet une vision à long terme des objectifs de la Ville et détermine les projets prioritaires à court, moyen et long terme. Toutefois, pour les arrondissements, une planification détaillée est requise sur trois ans.

Le Service des finances a informé les arrondissements de l'enveloppe globale (au net) du budget dédié aux dépenses d'immobilisations pour les années 2022 à 2031. Cette année, l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce s'est vu attribuer un budget de 6 830 000 \$ par année pour les dix prochaines années, pour un total de 68 300 000 \$.

Pour l'arrondissement de CDN-NDG, une planification spécifique par projet est effectuée pour les années 2022, 2023 et 2024, tandis qu'une répartition annuelle de l'enveloppe par programme est présentée à plus long terme.

L'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce a planifié ses investissements en tenant compte des différentes sources de financement disponibles, notamment les programmes de financement corporatifs, ainsi que des projets déjà amorcés.

Le PDI a été préparé dans le respect des règles de planification des investissements, notamment la répartition des montants consacrés à la protection des actifs déjà en place et le développement de nouveaux projets, la répartition par programme et projets spécifiques, ainsi que les règles de capitalisation. Le respect des orientations stratégiques du Montréal 2030 sera intégré dans la réalisation des différents projets inscrit au PDI.

## DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA20 170244 - lundi le 5 octobre 2020: Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 et son financement.

CA19 170247 - lundi le 7 octobre 2019: Approuver le Programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 et son financement.

## DESCRIPTION

La planification du programme décennal d'immobilisations, au montant de 6 830 000\$ par année, se répartit comme suit :

Programmes	2022	2023	2024	2024-2031	PDI 2022-2031
Programme de réfection de bâtiments	3 930 000 \$	3 198 000 \$	2 130 000 \$	18 160 000 \$	27 418 000 \$
Programme de réaménagement de parcs		632 000 \$	1 800 000 \$	8 050 000 \$	10 482 000 \$
Infrastructures routières	2 900 000 \$	2 900 000 \$	2 900 000 \$	20 900 000 \$	29 600 000 \$
Programme de remplacement de mobilier urbain		100 000 \$		700 000 \$	800 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>6 830 000 \$</b>	<b>6 830 000 \$</b>	<b>6 830 000 \$</b>	<b>47 810 000 \$</b>	<b>68 300 000 \$</b>

Afin de réaliser les différents projets d'investissements, l'arrondissement doit se doter de ressources additionnelles. Ces ressources temporaires sont capitalisables. Pour 2022, trois ressources sont prévues et seront financées par les surplus affectés.

Un agent technique, un ingénieur et un gestionnaire immobilier sont requis en 2022 pour assurer la réalisation des projets d'immobilisations.

L'agent technique et l'ingénieur seront dédiés aux travaux publics et seront financés par le surplus actuellement affecté aux infrastructures routières, pour un montant estimé à 202 800\$. Un gestionnaire immobilier se joindra par ailleurs à l'équipe des actifs immobiliers et sera financé par les surplus actuellement affectés aux projets du centre Trenholme et du centre communautaire NDG, pour un montant estimé de 104 200\$.

Les crédits seront disponibles à la programmation du nouveau budget décennal d'immobilisations 2022 à 2031. La réalisation des projets décrits en pièces jointes pourra nécessiter, le cas échéant, de nouveaux règlements d'emprunt et l'approbation du Gouvernement du Québec.

## JUSTIFICATION

L'adoption du PDI 2022-2031 permettra la réalisation de projets dédiés au maintien de nos infrastructures, bâtiments et équipements, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des services aux citoyens.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

### **MONTRÉAL 2030**

Le dépôt du programme d'immobilisations 2022-2031 de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce découle des orientations édictées dans la planification stratégique Montréal 2030.

## IMPACT(S) MAJEUR(S)

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

## OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

- Séance extraordinaire du CA sur le budget de fonctionnement et le PDI le 6 décembre 2021.
- dépôt du PDI 2022-2031 de la ville et de ses arrondissements par le comité exécutif du 8 décembre :
- Approbation du PDI 2022-2031 de la ville et de ses arrondissements par le conseil municipal : 19 janvier 2022.

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

## VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Patricia ARCAND

**ENDOSSÉ PAR**

Guylaine GAUDREAU

Le : 2021-11-26



Cheffe d'équipe - conseillère en gestion des  
ressources financières

**Tél :** 514 868-3488  
**Télécop. :** 514 872-7474

directeur(trice) - serv. adm. en  
arrondissement

**Tél :** 514-868-3644  
**Télécop. :**

Dossier # : 1217078003

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
<b>Objet :</b>	Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 et son financement.



Programme décennal d'immobilisations 2022-2031.pdf



Ten-Year-Capital Works Program 2022-2031.pdf

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Patricia ARCAND  
Cheffe d'équipe - conseillère en gestion des ressources financières

**Tél :** 514 868-3488

**Télécop. :** 514 872-7474



# Budget

## Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022

# Budget

## Programme décennal d'immobilisations (PDI)

### 2022-2031



# Types de dépenses

- ❖ DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS DE NATURE CAPITALISABLE
- ❖ MAINTIEN OU DÉVELOPPEMENT DES ACTIFS DE LA VILLE
- ❖ DÉPENSES FINANCÉES PAR RÈGLEMENT D'EMPRUNT

## EXEMPLES :

- RÉFECTION DE PISCINE, INSTALLATION DE JEUX D'EAU
- RÉAMÉNAGEMENT DE PARCS ET DE CHALET DE PARCS
- RÉHABILITATION DE CENTRE COMMUNAUTAIRE OU SPORTIF
- RÉFECTION DES RUES LOCALES ET MESURES D'APAISEMENT DE LA CIRCULATION



Bibliothèque NDG



Bibliothèque Benny

# Enveloppe PDI 2022-2031

- ❖ 68 300 000 \$ sur 10 ans, révisé annuellement
- ❖ 6 830 000 \$ par année
- ❖ Présentation d'une planification détaillée sur 3 ans
- ❖ D'autres sources de financements s'ajoutent :
  - les financements en provenance de la ville-centre
  - les subventions gouvernementales
  - les reports de budgets d'immobilisations non utilisés (reports PDI)
  - les surplus de gestion de l'arrondissement
  - les revenus reçus pour fins d'aménagement de parcs
  - le budget de fonctionnement

## PDI 2022-2031 par programme

<b>Programme</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025-2031</b>	<b>Total PDI 2022-2031</b>
<b>Immeubles</b>	3 930 000 \$	3 198 000 \$	2 130 000 \$	18 160 000 \$	<b>27 418 000 \$</b>
<b>Parcs</b>		632 000 \$	1 800 000 \$	8 050 000 \$	<b>10 482 000 \$</b>
<b>Remplacement mobilier urbain</b>		100 000 \$		700 000 \$	<b>800 000 \$</b>
<b>Infrastructures routières</b>	2 900 000 \$	2 900 000 \$	2 900 000 \$	20 900 000 \$	<b>29 600 000 \$</b>
<b>PDI 2022-2031</b>	<b>6 830 000 \$</b>	<b>6 830 000 \$</b>	<b>6 830 000 \$</b>	<b>47 810 000 \$</b>	<b>68 300 000 \$</b>

# Calendrier budgétaire

- ❖ Transmission des prévisions budgétaires au Service des finances 23 août 2021
- ❖ Adoption des budgets PDI et BF par le conseil d'arrondissement 6 décembre 2021
- ❖ Présentation des budgets au comité exécutif 8 décembre 2021
- ❖ Adoption des règlements de taxe locale et de tarification 2022 13 décembre 2021
- ❖ Adoption des budgets par le conseil municipal 19 janvier 2022





# 2022-2031 Ten-Year Capital Works Program (TYCWP)

# 2022-2031 Ten-Year Capital Works Program (TYCWP) Budget



# Types of Expenditure

- ❖ CAPITALIZABLE EXPENDITURES
- ❖ MAINTENANCE OR DEVELOPMENT OF CITY ASSETS
- ❖ EXPENDITURES FINANCED BY BORROWING BY-LAW

## EXAMPLES:

- REPAIRS TO SWIMMING POOLS, INSTALLATION OF SPLASH PADS
- REDEVELOPMENT OF PARKS AND PARK CHALETs
- REHABILITATION OF COMMUNITY OR SPORTS CENTRES
- REPAIRS TO LOCAL STREETS AND TRAFFIC-CALMING MEASURES



NDG Library



Benny Library

## 2022-2031 TYCWP Envelope

- ❖ \$68,300,000 over 10 years, reviewed annually
- ❖ \$6,830,000 per year
- ❖ Presentation of a detailed plan every 3 years
- ❖ Other sources of financing:
  - financing from the Ville-Centre
  - government subsidies
  - deferral of unused capital budgets (TYCWP deferrals)
  - Borough management surpluses
  - revenues received for park development
  - operating budget

## 2022-2031 TYCWP by Program

<b>Program</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025-2031</b>	<b>Total 2022-2031 TYCWP</b>
<b>Immovables</b>	\$3,930,000	\$3,198,000	\$2,130,000	\$18,160,000	<b>\$27,418,000</b>
<b>Parks</b>		\$632,000	\$1,800,000	\$8,050,000	<b>\$10,482,000</b>
<b>Replacement of urban furniture</b>		\$100,000		\$700,000	<b>\$800,000</b>
<b>Road infrastructures</b>	\$2,900,000	\$2,900,000	\$2,900,000	\$20,900,000	<b>\$29,600,000</b>
<b>2022-2031 TYCWP</b>	<b>\$6,830,000</b>	<b>\$6,830,000</b>	<b>\$6,830,000</b>	<b>\$47,810,000</b>	<b>\$68,300,000</b>

# Budget Calendar

- ❖ Provide the Service des finances with Budgetary Estimates August 23, 2021
- ❖ Adoption of TYCWP and Operating Budget by the Borough Council December 6, 2021
- ❖ Presentation of Budgets to the Executive Committee December 8, 2021
- ❖ Adoption of 2022 Local Tax and Service Fee By-Laws December 13, 2021
- ❖ Adoption of Budgets by City Council January 19, 2022